

AD11

108W28/14

Objet: Associations professionnelles des membres de l'Enseignement Primaire.

Le personnel de l'Enseignement Primaire, ne fait à l'heure actuelle, montre d'aucune activité politique marquée. On remarque plutôt, dans l'ensemble, une attitude faite de neutralité, évitant dans la mesure du possible les milieux où s'exerce plus ou moins normalement, une propagande politique.

C'est ainsi que les organisations syndicales existantes avant 1940 et aujourd'hui dissoutes:

1°/ La section départementale du syndicat national des Instituteurs de France et des colonies, affiliée à la C.G.T.

2°/ L'amicale des instituteurs et institutrices publics de l'AUDH, dont la mission était de contre-carrer l'action du syndicat précité, ne se livrant, à notre connaissance, à aucune activité même clandestine.

L'attitude des membres de l'Enseignement Primaire à l'égard de la Politique du Gouvernement et au regard des principaux événements qui se sont déroulés, à ce jour, a permis de classer son personnel, en trois catégories:

- La première comprenant ceux approuvant la politique du Gouvernement. Effectif 10% environ du personnel total,
- La deuxième comprenant les fonctionnaires jugés honnêtes et consciencieux, s'occupant uniquement de leur tâche professionnelle. Parmi eux on compte les anciens membres de l'Amicale". Effectif double du précédent.
- La troisième enfin, comprenant le personnel, qui, quoique n'extériorisant pas actuellement ses sentiments, peut-être considérée comme hostile au Gouvernement. On y trouve les fonctionnaires, qui, avant 1940, se mêlaient aux querelles politiques: quelques communistes, de nombreux socialistes, des radicaux avancés.

Ceux-ci sont en majorité gaullistes et on remarque dans l'accomplissement de leur tâche, un zèle quelque peu ostentatoire.

Cette diversité politique parmi le personnel de l'Enseignement Primaire a eu, semble-t-il, pour premier résultat d'après-guerre, de rendre impossible le remplacement des syndicats dissous par un organisme professionnel nouveau.

Aussi, il n'existe à l'heure actuelle, aucun syndicat des instituteurs. Les tentatives faites au cours du semestre écoulé en faveur de la constitution d'un nouveau syndicat, sont restées vaines.

Les instituteurs, dans leur ensemble, montrent peu d'empressement à apporter leur adhésion à tout mouvement nouveau, pour lequel leur hostilité paraît inébranlable.

Notons cependant, qu'à leur fonction propre d'éducateur, s'ajoute pour eux, dans de nombreuses communes rurales, celles de secrétaires de mairie.

ANNEXE 5

C'est ainsi que parallèlement aux organisations syndicales d'avant-guerre, aujourd'hui dissoutes, s'était créé l'association des secrétaires de mairie, instituteurs, qui subsiste toujours.

AD11

108W28/15

- Association des secrétaires de Mairie-Instituteurs -

Constitution: Cette association créée entre des instituteurs et institutrices en exercice ou en retraite dans le département de l'AUDE, fut déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901, à Castelnaudary le 2 Mai 1925.

A l'origine, elle ne groupe que les instituteurs secrétaires de Mairie de l'arrondissement de Castelnaudary; elle ne fut étendue à tout le département que 5 ans plus tard.

BUT : Cette association avait pour but:

- 1- La défense des intérêts professionnels, moraux et matériels de ses membres dans tous les domaines.
- 2- Le relèvement de leur traitement.
- 3- L'établissement de règles leur donnant la stabilité de l'emploi.
- 4- La diminution et la simplification de la paperasserie administrative.
- 5- L'étude de toutes les questions d'ordre professionnel et de solidarité.

Siège : A l'origine, le siège de l'association fut fixé à Castelnaudary à la Sous-Préfecture, et éventuellement au domicile du Président. Ces dernières années, les membres du bureau se sont réunis, à CARCASSONNE, au café des Deux gares.

Membres : L'association ne comprend que des membres actifs. ON en compte aujourd'hui une centaine. La cotisation annuelle est actuellement de 25 Francs

Bureau : Il est chargé de l'administration de l'association, de l'établissement de la méthode de travail. Il est l'agent d'exécution. Il est composé de quatre membres nommés en Assemblée générale pour trois ans et rééligibles. Il comprend aujourd'hui les instituteurs ci-après nommés:

Président: SUBRA Paul, instituteur à Villeneuve-la-Comptal, né le 29 Décembre 1890 à Montpellier - marié - un enfant -

Vice-Président: PUGET Jean, instituteur à Tournissan, né le 28 Août 1901 - marié - deux enfants -

Trésorier : ROTELLE , 29 ans, instituteur à St Martin-Lalande, né le 20 Avril 1914 à Ouveillan - marié - un enfant -

Secrétaire: CASSON Jean, Marcel, instituteur, à St-Laurent de la Cabrerisse né le 4 Mars 1895 - marié - deux enfants -

Activité : L'activité de cette association a connu depuis les événements de Septembre 1939, des fortunes diverses.

De par son objet, qui est apparemment de défendre les intérêts professionnels de ses membres en tant que secrétaires de Mairie, et non en tant que instituteurs, elle n'entra pas dans le champ d'application de la loi du 15 Octobre 1940, relative aux associations professionnelles de fonctionnaires.

Quoiqu'il en soit, on peut considérer aujourd'hui son activité comme étant en sommeil. Il est vrai que les lois décrétées après-guerre par le gouvernement actuel, ont donné entière satisfaction à cette corporation

(stabilité de l'emploi - traitements revalorisés...) .../...

ANNEXE 5.

Avant la guerre, en dehors de la défense des intérêts professionnels, l'association collaborait étroitement avec l'administration préfectorale à laquelle elle soumettait ses suggestions.

Ses membres, par ailleurs, étaient amenés à faire des Cours dans les Ecoles Normales. Cours qui préparaient les jeunes élèves maîtres à leur fonction de secrétaire de Mairie.

Cette formation était complétée dans trois écoles publiques de l'AUDE dites classes d'application, c'est-à-dire, chargées de la formation pédagogique des jeunes élèves maîtres: Verdun, Tournissan et Villeneuve-la-Comptal. Toutes trois tenues par des instituteurs secrétaires de Mairie.

Actuellement, certains/des délégués de l'association sont appelés à ~~siéger~~ au sein des commissions paritaires de la corporation paysanne.

CONCLUSION - L'association des secrétaires de Mairie, instituteurs n'a, dans les circonstances présentes, aucune activité réelle.

Tous les instituteurs, membres du bureau, n'ont, depuis les événements de septembre 1939, donné lieu à aucune remarque défavorable. Ils sont bien notés de leurs chefs et appartiennent, de par leur passé, aux trois catégories, précédemment cités.

Leur président, SUBRA Paul, né le 29 Décembre 1890 à Montpellier (Hérault) marié, un enfant, exerce depuis 1919 à Villeneuve-la-Comptal. Il a été nommé à la Présidence en 1931.

Sous-officier de réserve 1914-1918, membre de la Légion française des Combattants, il est titulaire des Palmes académiques et de la médaille d'or de l'éducation physique.

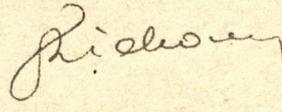
Instituteur, il jouit de l'estime et de la considération générales. Il a une haute conception de son rôle.

Secrétaire de Mairie, il a toujours fait preuves de qualités professionnelles éprouvées. Il est réputé honnête, loyal et juste.

On le dit avoir professé des idées socialistes S.F.I.O. - Son attitude politique actuelle est des plus correctes.

AD11
108W28/16

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL.



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

45

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

CARCASSONNE

, le

25 MARS

1943.-

SÛRETÉ NATIONALE

AD11

RÉGION de MONTPELLIER

108W28/17

INTENDANCE de POLICE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Commissariat de CARCASSONNE

N° 837.-

ARCHIVES DE L'AUBE

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL

Chef du Service des Renseignements Généraux

à MONSIEUR L'INTENDANT REGIONAL DE POLICE
(Renseignements Généraux)

à MONTPELLIER.-

-:-:-:-:-

M. L. L.
El rapport
de l'Enseignement primaire

OBJET: Etat d'esprit des fonctionnaires de l'enseignement primaire au cours de l'année 1942.-

REFERENCE: Circ. Pol. Rens. 6456/4, du 30/10/1941 et vos instructions N° 1355 du 2 Mars 1943.-

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous les résultats de l'enquête à laquelle je viens de faire procéder:

I° - Attitude des membres de l'Enseignement primaire à l'égard de la politique du Gouvernement et au regard des principaux événements de l'année 1942.-

Compte tenu de sa mentalité actuelle, le personnel de l'enseignement primaire du département, qui comprend environ 1.200 membres, peut être divisé en trois catégories:

A - Ceux qui approuvent pleinement la politique du Gouvernement. Ils étaient préparés à cette attitude par leurs opinions antérieures. Ce sont en majorité des membres de l'ancienne Amicale des instituteurs, qui s'opposait au syndicat affilié à la C.G.T. et défendait avant-guerre, les principes d'ordre et d'autorité. Leur nombre peut être évalué à un peu moins de 300.

B - Les fonctionnaires honnêtes et consciencieux qui s'occupent uniquement de leur tâche professionnelle et exécutent ponctuellement les ordres reçus. C'est la majorité: environ 600.

Cette catégorie de fonctionnaires n'approuve peut-être pas entièrement la politique actuelle du Gouvernement, mais elle ne fera rien pour lui créer des difficultés.

C - Ceux qui, avant 1940, se mêlaient activement aux querelles politiques. Ils comprennent quelques communistes, beaucoup de socialistes et de radicaux avancés. En leur for intérieur, ils sont à peu près tous hostiles au Gouver

.../...

nement. Mais actuellement, ils n'exteriorisent pas leurs sentiments; bien au contraire ils exécutent les ordres, parfois avec un zèle un peu ostentatoire. Ils sont environ 300. Ces fonctionnaires attendent avec impatience le revirement sur lequel ils comptent fermement. Une bonne partie d'entre eux serait susceptible, en cas d'événements graves, de prendre ouvertement parti contre le Gouvernement.

En résumé, au cours de l'année 1942, la totalité du personnel enseignant de l'AUDE a accompli sa tâche avec dévouement et discipline: une minorité agissant par conviction, les autres par conscience professionnelle et certains par prudence.

2° - Organisation syndicale des membres de l'enseignement primaire avant 1939; noms des anciens dirigeants et sanctions prises; éventuellement activité clandestine des syndicats dissous.-

Le "Syndicat National des Instituteurs", affilié à la C.G.T. groupait en 1939 environ 1.000 instituteurs de l'AUDE sur un total d'environ 1.200.

Sur ces mille instituteurs, 950 se bornaient à suivre le mouvement. Il y en avait une cinquantaine de mauvais, dont les noms figurent sur les listes ci-jointes. Aucune activité clandestine de la part de ce syndicat n'a été constatée en 1942.

En dehors du syndicat national, il existait une "Amicale des Instituteurs" qui groupait dans l'AUDE une centaine de membres. Les anciens membres de cette Amicale sont acquis à la politique du Gouvernement.

3° - Activité politique, propagande des différents partis dans les milieux de l'enseignement primaire.-

Aucune activité politique de la part des membres de l'enseignement primaire n'a été constatée au cours de l'année 1942. Je n'ai pas eu davantage connaissance d'actes de propagande exercés dans ces milieux par un parti politique quelconque.

Le nommé LACOSTE Robert, né le 11 Janvier 1900 à KAINTRAILLES (L. & G.), anciennement instituteur à PINDERRES (L. & G.), suspendu de ses fonctions pendant sa mobilisation, puis muté dans l'AUDE le 1 Février 1941, en tant qu'ancien militant actif du parti communiste, est actuellement instituteur à AUNAT. Son attitude actuelle est correcte et rien ne peut lui être présentement reproché.

4° - Influence morale et politique de l'instituteur dans la commune.-

Dans les communes rurales, l'instituteur est encore un personnage considérable. Son influence est très grande, surtout s'il est en même temps secrétaire de mairie. Compte tenu de la valeur personnelle de l'instituteur, car son influence dépend pour une grande part de son intelligence et de sa tenue, on peut dire que dans les campagnes, l'instituteur joue un rôle important dans la formation de l'opinion publique, son attitude et sa conservation.

Dans les villes, son rôle au point de vue politique est plus effacé.-

COPIE à:
MONSIEUR LE PREFET DE L'AUDE (Cabinet)

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL:

MONSIEUR LE DIRECTEUR DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Hôtel du Tessin

à VICHY.-



MW 1424

.....
 ont changé et l'arrivée au pouvoir du Président LAVAL y a été dit-on, pour beaucoup.

AD11
 108W28/19

Ce n'est peut être pas à l'homme qu'on en veut, mais à sa politique taxée de pro-allemande qui aurait eu pour conséquence une aggravation de notre situation intérieure et une atteinte très grave au prestige national que le Maréchal s'est fait pourtant efforcé de sauvegarder.

Chez l'instituteur rural on observe un état d'esprit-certainement meilleur que dans le personnel enseignant des villes parce que sa situation matérielle se place déjà sur un plan plus favorisé et qu'il est moins sujet à la proximité inévitable des grands centres.

A la campagne, l'instituteur jouit toujours d'un certain prestige. En dehors de son métier propre, il s'occupe le plus souvent du Secrétariat de Mairie et ce poste lui confère une autorité que son collègue de la ville n'a pas. Dans la plupart des cas, il dispose également d'un jardin. Ce sont là un ensemble de faits constituant si l'on peut dire un élément de satisfaction appréciable.

Si l'instituteur en général n'approuve pas la politique du Gouvernement, il ne faut pas en conclure que ses opinions politiques ont évolué sensiblement. Il est resté ce qu'il était et aujourd'hui comme hier, la grande majorité est hostile à une politique de violence comme aux doctrines moutaires.

2°- Organisation syndicale des membres de l'Enseignement primaire avant 1939- Noms des anciens dirigeants et sanctions prises : éventuellement activité clandestine des syndicats dissous.

Avant la guerre, il existait dans le département de l'Aude, deux syndicats d'instituteurs aujourd'hui dissous :

I.- SECTION DEPARTEMENTALE DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS DE FRANCE ET DES COLONIES

Cet organisme réunissait la presque totalité des instituteurs du Département et comprenait 950 membres.

Le Bureau était ainsi constitué :

Secrétaire Général : AZALBERT René, Socialiste-S.F.I.O., Instituteur à Sigean, déplacé par mesure disciplinaire à la Roque des Albères (Pyr. Or.)

Secrétaire Adjoint : OURADOU Jacques, socialiste, instituteur à ARGENS (Aude), prisonnier de guerre.

Secrétaire Adjoint : GUILLOT Instituteur à CONQUES, actuellement prisonnier de guerre (aurait été déplacé par mesure disciplinaire).

.....

AD11

108W28/20

.....

Trésorier . - MARTINOLLE Louis, né le 3 août 1895 à Lézignan, marié, 1 enfant, instituteur à l'Ecole Arago à Narbonne. Ancien Combattant de la guerre 1914/1918, l'intéressé est pensionné à 60%. Syndicaliste fervent il était considéré avant les hostilités 39/40 comme un socialiste convaincu, mais on s'est refusé jusqu'ici à voir en lui un communiste .

Actuellement ne se démontre pas .

BUREAU DE LA SECTION .- CERNY Joseph, instituteur à l'Ecole Anatole France à Narbonne, actuellement prisonnier aurait été déplacé dans la Haute Loire ainsi que sa femme - qui exerçait les fonctions de professeur dans notre ville - mais qui serait devenue folle depuis .

Le mari était sympathisant communiste .

MOUTOU, instituteur à Chabres - Mutilé de la guerre 1914-1918, pensionné à 60% (socialiste modéré) .

MILHAU, instituteur à Villardonel a été déplacé depuis à Peyriac - Minervois - Syndicaliste très actif, professait des opinions de gauche avancées .

PANISELLO René, instituteur à L'Ecole Bastion de Carcassonne - actuellement/prisonnier en Allemagne. Etait le type parfait de l'humblerlout et passait pour un agitateur, n'était pas communiste .

Mme PONS, institutrice à CHALABRES, serait actuellement en retraite .

Mme CROUZAT, Ancienne Directrice de l' Ecole de Cité à Carcassonne en retraite depuis également .

Mme HYGONNET, Institutrice à la Redorte. A été déplacée d'office pour avoir fait grève en 1938 .

Melle JULIEN, institutrice à l'Ecole Helvétie à Narbonne. Aurait fait grève en 1938 et a été déplacée mais est revenue depuis à Narbonne . Adhérait au parti S.F.I.O. mais ne se fait plus remarquer .

II- AMICALE DES INSTITUTEURS ET INSTITUTEURICES PUBLIQUES DE L'AUDE

Ce groupement a été fondé en 1937 et comprenait une centaine d'adhérents . Il avait surtout pour but de contre-carrer l'action du syndicat précédent .

Son bureau était ainsi constitué :

Président : M. TAILLAN Fernand, Directeur du Cours complémentaire de Quillan, actuellement en retraite . Réside depuis à Carcassonne .

Vice-Président : ROUSSEL Albert, Directeur d'Ecole à Argeliers .

.....

ANNEXE 5.....

.....
Vice -Présidente: Melle BRINGUIER Marie Jeanne, née-
 le 5 Juin 1893 à Portel, Directrice à l'Ecole Louis Pasteur.
 Actuellement Conseiller Municipal de Narbonne .

Secrétaire .-M.EUGE Pierre, Instituteur à Montredon
 actuellement Directeur à l' Ecole Anatole France à Narbonne.

Secrétaire adjoint: GAYRAUD, Instituteur à La Re -
 dorte, prisonnier rapatrié depuis peu. Est actuellement en -
 fonctions à l'Ecole Jean Jaurés à Carcassonne .

Trésorier : ROBERT, insiituteur à l'Ecole de Cité -
 à Carcassonne .

Les réunions de ce groupement étaient mensuelles--
 et avaient lieu à Carcassonne . L'assemblée générale annuelle
 se tenait également dans cette ville en Juin .

J'ajoute que malgré l'appel lancé dernièrement par -
 le journal syndicaliste "AU TRAVAIL " en faveur de la consti -
 tution d'un nouveau syndicat, les instituteurs ne montrent -
 guère d'empressement à adhérer à ce mouvement actuellement à -
 l'état embryonnaire .

3°- Activité politique , propagande des diffé
fénts partis dans les milieux de l'Enseignement -
Primaire . -

Le personel de l'Enseignement primaire ne fait ac -
 tuellement montre d aucune activité politique et il évite au -
 contraire les contacts des milieux ou s'exerce plus ou moins -
 ouvertement une propagande contre le Gouvernement . Son atti -
 tude est faite de neutralité absolue et on sent qu'il ne --
 veut à en aucune façon gêner l'action de nos dirigeants, - -
 quoiqu'il en soit, une grande partie , accorde sa secrète sym -
 pathie au mouvement gaulliste .

4°- Influence morale et politique de l'insti -
tuteur dans sa commune . -

Comme je l'ai dit d'autre part, l'instituteur jouit
 d'une influence morale certaine dans la commune ou sa fonc -
 tion le place au premier rang des personnalités locales . -
 Toutefois il advient que l'accord n'est pas parfait entre lui
 et les représentants de la Légion, et de la Milice, mais jus -
 qu'ici on n'a pas eu à enregistrer de friction sérieuse dans -
 ce domaine. D'ailleurs l'Instituteur fait tout pour éviter -
 des incidents dont il sait qu'ils ne tourneraient pas peut -
 être pas à son avantage .



L'INSPECTEUR PRINCIPAL :

[Handwritten signature]

AD11
 108W28/21

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

46

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

SURETÉ NATIONALE

RÉGION de MONTPELLIER

INTENDANCE de POLICE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Commissariat de NARBONNE

PRÉFECTURE
DE
L'AUDE
14 AVR. 1943
CABINET

Narbonne le 13 avril 1943

L'INSPECTEUR PRINCIPAL
des RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX de
NARBONNE

à Monsieur l'INTENDANT REGIONAL DE POLICE
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
à MONTPELLIER

(en communication à Monsieur le PREFET DE L'AUDE
à CARCASSONNE)

ARCHIVES DE L'AUDE

Monsieur le SOUS PREFET de NARBONNE

et Monsieur le COMMISSAIRE PRINCIPAL
Chef du Service des R.G. à CARCASSONNE

N° 374

OBJET : Etat d'esprit des fonctionnaires de l'Enseignement
Primaire au cours de l'année 1942.

REFERENCE : Circulaire Pol/Re.s. 6456/4 du 30/10/41 -
V/ Note N° 1355/R.G. du 2/3/43.

*Ce personnel
suscite
rapport favorable*

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous --
les résultats de l'enquête à laquelle il a été procédé sur
l'état d'esprit actuel des fonctionnaires de l'Enseigne-
ment primaire :

1° - Attitude des membres de l'Enseignement primai-
re à l'égard de la politique du Gouvernement et au -
regard des principaux événements de l'année . -

Le personnel de l'enseignement primaire demeure -
dans l'ensemble hostile à la politique du Gouvernement,
mais cette hostilité ne se manifeste par aucun acte ex-
térieur et dans sa fonction elle-même, l'instituteur --
s'abstient de tout geste ou de toute parole qui pourrait
être interprété comme la plus légère offense au nouveau -
régime. On observe chez lui un état d'anomie très carac-
téristique et il donne l'impression de se désintéresser -
à tout ce qui touche aux questions de politique pure. En
fonctionnaire discipliné, il obéit, mais on sent que le -
coeur n'y est pas. Pourtant, à une certaine époque, 80%
des instituteurs et institutrices avaient donné leur adhé-
sion quasi totale à l'oeuvre de rénovation sociale instau-
rée par le Maréchal PÉTAIN, dont ils se plaisaient à van-
ter le patriotisme et l'abnégation, mais depuis les choses

AD11
108W28/22

.....
.....